SciencesPo CEVIPOF cnrs

NOTE DE RECHERCHE DU CEVIPOF

Élections législatives 2024

n° 1 · février 2026

Le vote s'explique-t-il par la religion ou par les inégalités ? Des législatives de 2024 aux municipales de 2026



Claude Dargent

Professeur à l'Université Paris 8, Chercheur au Cresppa, Chercheur associé au CEVIPOF

claude.dargent@sciencespo.fr

The 2024 legislative elections again establish that religion plays a significant role in the vote of French people. And that if Catholics lean to the right and Muslims to the left, it is not due to their social makeup, but to their religious affiliation. These elections also demonstrate the importance of assets in determining voting decisions, which effect is far greater than that of income.

In 2024, the Rassemblement National gained ground among Catholics overall. It is also influential among the poorest French citizens. However, these two characteristics does not concern the same municipalities. Conversely, Muslims are often numerous in areas where the population is disadvantaged. This convergence could facilitate the conquest of certain municipalities by the left-wing La France Insoumise party in the municipal elections next March — provided that voters make a political reading of this elections which issues are first local, which is far from guaranteed.

En Europe de l'Ouest, et particulièrement en France, l'explication du vote par le revenu est classiquement considérée comme peu convaincante. Dès ses débuts, la sociologie électorale privilégie la classe sociale, souvent saisie par l'intermédiaire de la profession exercée. Et la religion est l'autre variable majeure qui s'impose alors pour l'interprétation des choix électoraux[1]. Ultérieurement, le patrimoine s'est avéré constituer une variable supplémentaire utile à l'analyse du comportement électoral[2].

Pourtant, dans leur étude de long terme, J. Cagé et T. Piketty[3] recourent largement aux inégalités de revenu pour expliquer le vote en France. Les sources fiscales disponibles permettent en effet de faire remonter l'analyse du comportement électoral au XIX^{e} siècle. Mais l'impact électoral du revenu en France a déjà été étudié en comparaison avec celui du patrimoine[4] : si le poids de la richesse dans l'explication du vote s'avère substantiel, l'effet propre du revenu est qualifié de « ténu » une fois contrôlé l'effet du patrimoine.

[1] Guy Michelat et Michel Simon, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Éditions Sociales, 1977.

[2] Jacques Capdevielle et Elisabeth Dupoirier, « L'effet patrimoine », dans Jacques Capdevielle et al., *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de Sciences Po, 1981, p. 171-355.

[3] Julia Cagé, Thomas Piketty, *Une histoire du conflit politique : élections et inégalités sociales en France*, 1789-2022, Paris, Éditions du Seuil, 2023.

[4] Viviane Le Hay, Mariette Sineau, « Effet patrimoine » : 30 ans après, le retour ? », *Revue française de science politique*, 60(5), 2010, p.869-900.

D'autre part, les auteurs de *Une histoire du conflit politique* rejettent le rôle explicatif de la religion. Or, des études récentes établissent le poids toujours important de cette variable dans l'interprétation du vote[5]. On doit donc constater une profonde discordance entre les analyses de la sociologie électorale conduites depuis la deuxième moitié du XX^{e} siècle et les conclusions des deux économistes dans leur explication du vote sur la longue durée.

Quelques semaines avant les élections municipales de mars 2026, ce débat présente un autre intérêt. Des formations politiques comme LFI ou le RN, aujourd'hui mal représentées dans la direction des grandes municipalités, affichent clairement leurs ambitions pour le scrutin de mars prochain. Or les électorats de ces deux partis affichent des caractères sociologiques pour partie opposés et pour partie communs.

Par ailleurs, un an avant le scrutin présidentiel de 2027, les résultats des municipales vont jouer un rôle essentiel dans la configuration de l'offre politique qui se mettra en place. Certes, les élections municipales n'ont pas le même caractère politique que les scrutins nationaux. Mais ce constat vaut avant tout pour la France rurale. Dans les villes, et cela d'autant plus qu'elles sont importantes, les scrutins sont beaucoup plus politiques, ne serait-ce que par leur incidence sur les élections sénatoriales. Ils peuvent l'être davantage encore cette fois, dans le contexte actuel d'incertitude, au vu des scénarii envisageables que leurs résultats suggéreront pour l'élection présidentielle et des ambitions, avouées ou inavouées, qu'ils encourageront – ou pas.

Que nous dit l'analyse du vote aux dernières élections législatives de 2024 quant aux potentiels résultats des élections municipales de mars 2026[6] ?

1 - Les différents groupes religieux : des votes bien distincts

Le croisement entre la religion déclarée et le vote en 2024 montre une association forte de ces deux variables. Le vote pour la gauche en constitue un bon indicateur. Prenons les deux groupes qui occupent les positions extrêmes par rapport à ce choix. D'un côté, les catholiques, classiquement les moins favorables à cette orientation politique en France, le sont de nouveau en 2024 : tous niveaux de pratique confondus, seulement 19% des électeurs déclarant appartenir à cette confession religieuse ont choisi une formation de gauche au 1er tour des élections législatives de 2024. À l'opposé, on trouve les musulmans qui ont largement dépassé les sans religion dans leur orientation progressiste depuis qu'ils sont repérables dans les enquêtes[7] : ce choix a rassemblé 80% d'entre eux à ce même scrutin. Un musulman a donc quatre fois plus de chances de voter pour la gauche en 2024 qu'un catholique.

[5] Claude Dargent, « Religion, classe sociale et comportement politique : l'épreuve de l'élection singulière de 2017 », *L'Année sociologique*, 71(2), 2021, p. 369-398 ; Bruno Cautrès, « France : the persisting relevance of religious voting », dans *Religious voting in Western democracies*, Joše Ramón Montero, Paolo Segatti, Kerman Calvo dir., Oxford University Press, 2023, p. 316-339.

[6] Les données utilisées ici sont extraites de la Vague 7 de l'enquête électorale française (ENEF), une enquête post-législative (26 juillet-1eraoût 2024) conduite auprès d'un échantillon national représentatif de la population française inscrite sur listes électorales, financée par le Cevipof/Sciences Po, le Monde, l'Institut Montaigne et la Fondation Jean-Jaurès.

[7] Claude Dargent, « Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique », *Cahiers du CEVIPOF*, no 34, févr. 2003.

En contrepartie, un catholique a quatre fois plus de chances de choisir le RN ou ses alliés qu'un musulman (41% des voix contre 10%). Et le contraste entre ces deux groupes religieux concerne également les autres choix ouverts : l'éventail va de 1 à 3 pour les partis macronistes (9% des musulmans, 26% des catholiques). Il est maximal pour le vote pour Les Républicains (1% contre 13%).

Tableau 1 - Vote au 1er tour de l'élection de 2024 selon l'appartenance religieuse (en %)

Appartenance religieuse	Gauche	Ensemble, centre	LR droite	Extrême droite	Total
catholique	19	26	13	41	100 (4674)
protestant	36	22	18	24	100 (178)
juif	21	30	10	40	100 (63)
musulman	80	9	1	10	100 (217)
autre rel, nsp	47	18	6	29	100 (252)
sans religion	43	20	8	29	100 (3918)
ensemble	32	23	11	35	100 (9302)

Source : Claude Dargent, Enquête électorale française (ENEF), vague 7, juillet 2024

Du point de vue de leurs choix électoraux, les autres groupes religieux se placent entre les catholiques et les musulmans. Ainsi, l'autre branche du christianisme que constitue le protestantisme se distingue radicalement du catholicisme d'un point de vue politique. Certes, les protestants ne sont plus aussi irréductiblement à gauche que ceux que nous décrivait André Siegfried[8] : 36% d'entre eux sont dans ce cas, contre 32% pour l'ensemble des votants. Ils se sont donc beaucoup rapprochés de la moyenne des Français, une évolution qu'on constatait déjà il y a un quart de siècle[9]. Il n'empêche qu'un écart notable demeure avec les catholiques, puisque les protestants ont donc presque deux fois plus de chances de voter à gauche que les fidèles de l'autre Église chrétienne (36% contre 19%).

La montée en leur sein des Évangéliques, aux positions socio-politiques souvent décrites comme plus conservatrices, n'empêche donc pas le maintien d'une orientation globale progressiste de ce groupe religieux. Cette orientation se vérifie d'ailleurs sur un autre choix électoral en 2024 : les protestants ont voté presque deux fois moins souvent à l'extrême-droite que les catholiques (24% contre 41%).

Longtemps à gauche comme les protestants, les Juifs de France le sont beaucoup moins au XXIe siècle[10]. Le vote de droite est sur-représenté dans ce groupe religieux aux présidentielles, d'abord quand le candidat est Jacques Chirac, puis davantage encore quand il est remplacé par Nicolas Sarkozy en 2007 et 2012. Ce qui n'empêche pas d'observer en parallèle aux premiers tours de 2002 et de 2007 un survote de gauche, plus faible mais rendu possible par le rejet de l'extrême gauche et la sous-représentation de l'extrême-droite et du centre dans cet électorat. Ce survote de gauche disparaît en 2012[11].

[8] Siegfried A., *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIe République*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la F.N.S.P. nø9, 1948.

[9] Claude Dargent, *Les protestants en France aujourd'hui*, Paris, Payot-Rivages, 2005.

[10] La faiblesse du nombre d'électeur répondant « juifs » à la question sur la religion et ayant exprimé un vote (64) oblige à prendre avec prudence les résultats obtenus. Mais on les commente ici parce qu'ils se révèlent tout à fait en ligne avec les tendances de cet électorat décrites dans les rares sources disponibles.

[11] IFOP, « Les votes juifs : poids démographique et comportement électoral des Juifs de France », août 2014, n°116.

Les données ici présentées montrent une accentuation de cette tendance : la gauche est désormais très affaiblie chez les Juifs de France. Le retrait de Nicolas Sarkozy de la vie politique explique peut-être que le score de la droite et du centre ne diffère plus vraiment de la moyenne nationale. Désormais, cet électorat donne une avance à l'extrême droite par rapport à la moyenne nationale (39%, + 4 points) ! On peut rendre compte de cette mutation politique profonde en rappelant l'abandon par Marine Le Pen des références de son père à la Shoah - d'ailleurs sanctionnées par la justice. Bien au contraire, la candidate de l'extrême droite ne manque pas une occasion de dénoncer « l'antisémitisme islamique ». Si elle est vérifiée, cette tendance illustrera bien la « fin du tabou »[12] du vote pour le RN chez certains juifs de France.

Enfin, s'ils ne sont plus le groupe qui vote le plus pour la gauche, lors du premier tour des élections législatives de 2024, les sans religion arrivent en deuxième position, derrière les musulmans : 43% des électeurs se déclarant sans appartenance religieuse font ce choix, soit 11 points de plus que la moyenne nationale - et plus de deux fois plus que les catholiques. En contrepartie, les votes pour les autres formations politiques sont sous représentés dans ce groupe : 20% des sans religion choisissent les macronistes et leurs alliés du centre, contre 23% du total des électeurs (- 3 points), 8% optent pour un parti de droite contre 11% en moyenne nationale (- 3 points), 29% pour l'extrême-droite contre 35% de l'ensemble des électeurs (- 6 points).

Clairement, les différents groupes religieux font donc montre de caractères électoraux bien distincts en 2024. Les écarts sont considérables, bien plus importants que ceux creusés par d'autres variables sociologiques. Bien sûr, on ne peut pas rejeter l'idée que ces écarts renvoient néanmoins à la superposition des effets de ces autres variables. Ainsi, les musulmans ont une composition populaire, étant largement constitués d'ouvriers et d'employés, résidant dans les grandes agglomérations. À l'opposé, les catholiques ont une composition sociale et une répartition géographique tout autre. Ces différences peuvent se traduire dans le vote des groupes religieux, sans être à proprement parler l'effet de leur religion. Mais le fort recul de l'effet de la classe sociale sur le vote par rapport au XX^{e} siècle ne suffit pas à rendre compte de l'ensemble des écarts constatés, s'agissant notamment du vote pour le Nouveau Front populaire par exemple.

Voici qui nous conduit au registre socio-économique : qu'en est-il de l'impact des inégalités socio-économiques sur le vote ?

[12] Jérémy Guedj, Yoann Morvan, « Les Juifs de France à l'épreuve des élections de 2024 », *Esprit*, 2024/10 Octobre, p. 10-13.

2 - Inégalités de revenu et comportement électoral

À un premier niveau d'analyse, l'enquête utilisée ici montre ce qu'on pourrait appeler une « corrélation partielle » entre le vote et le revenu[13]. D'un côté en effet, on constate que plus le revenu par unité de consommation est élevé, plus le vote pour la droite et le centre s'élève. La relation est très régulière, et aboutit à un doublement des chances de choisir cette portion de l'arc politique quand on passe des personnes qui disposent de moins de 1080 euros mensuels à celles qui disposent de plus de 3000 euros.

Tableau 2 - Vote selon le revenu mensuel net par unité de consommation du foyer (en euros) (en %)

Revenu mensuel	gauche	centre et droite	ext droite	total
moins de 1080	35	25	40	100 (651)
de 1080 à 1599	27	32	41	100 (1078)
de 1600 à 1999	30	37	32	100 (771)
de 2000 à 2249	24	39	37	100 (899)
de 2250 à 2899	27	47	26	100 (946)
3000 et plus	23	52	25	100 (428)
ensemble	28	38	34	100 (4773)

Source : Claude Dargent, Enquête électorale française (ENEF), vague 7, juillet 2024

L'impact du revenu semble presque aussi élevé s'agissant du vote pour l'extrême droite – mais en sens inverse. On observe pour ce vote davantage un étagement qu'une relation régulière, avec trois niveaux : les électeurs percevant moins de 1600 euros mensuels par Unité de Consommation, dont une majorité relative (41%) choisit de voter RN, les électeurs situés au-dessus, jusqu'à un peu plus de 2250 euros, dont plus d'un tiers vote pour ce parti, enfin ceux situés en haut de l'échelle des revenus qui ne sont plus qu'un quart (26%) à faire ce même choix. La corrélation est donc manifeste entre niveau de revenu et vote pour la droite et, bien que différemment, pour l'extrême droite. En revanche, on ne peut parler que de corrélation partielle car on n'observe pas de lien clair entre revenu et vote de gauche. À peine peut-on constater que les votants les plus pauvres, ceux qui se situent en dessous de 1080 euros mensuels, votent davantage pour le Nouveau Front populaire que les plus riches, qui perçoivent 3000 euros et plus, sans que les tranches intermédiaires permettent d'identifier une relation substantielle entre ces deux variables.

Il faut cependant y insister une nouvelle fois : une corrélation n'induit pas une relation de causalité. La position classique de la sociologie électorale est que le revenu cache en fait d'autres variables qui se révèlent véritablement efficaces : profession, niveau de diplôme – et, on le verra, patrimoine.

[13] Elle recueille l'appartenance à une tranche de revenu. Les résultats présentés constituent alors des ordres de grandeur. Il convient en effet d'appliquer à ce revenu du foyer les corrections permettant de raisonner en revenu par unité de consommation, en tenant compte de la taille du ménage et de l'âge (inférieur ou pas à 14 ans) de ses membres, permettant l'application de l'échelle de l'OCDE qui a remplacé l'échelle d'Oxford.

Mais prenons toutefois au sérieux, dans un premier temps, la thèse de J. Cagé et T. Piketty selon laquelle le revenu serait efficace et pas la religion. Si l'on adopte ce modèle, les différences de vote entre les catholiques, les musulmans, les sans religion etc. que nous avons constatées ne seraient qu'un artefact qui dissimulerait les effets du niveau de vie. Si cette hypothèse est fondée, un simple tri d'ordre trois devrait anéantir les différences constatées entre les religions. Or, les données recueillies dans l'enquête ENEF réfutent cette hypothèse (tab. 3). Dans chaque tranche de revenu, l'appartenance religieuse continue de creuser des écarts considérables.

Ainsi, chez les Français les plus pauvres, les catholiques demeurent pourtant très réticents à l'égard du vote de gauche. En revanche, les « autres religions », à savoir pour l'essentiel les musulmans et les protestants, choisissent trois fois plus souvent qu'eux cette orientation politique (62% contre 19%). On retrouve d'ailleurs le même éventail s'agissant du vote pour l'extrême droite, mais inversé. Clairement, l'opposition politique entre ces groupes religieux n'est pas réductible aux inégalités de revenus.

Tableau 3 - Vote selon le revenu mensuel net par unité de consommation (en euros) et la religion (en %)

Revenu mensuel net / Religion		gauche	centre et droite	ext droite	Total	
moins de 1599	catholique	19	33	48	100	(911)
	autre religion	62	23	15	100	(108)
	sans religion	39	27	34	100	(710)
	ensemble	30	30	40	100	(1729)
de 1600 à 2249	catholique	17	44	40	100	(992)
	autre religion	34	30	36	100	(64)
	sans religion	42	30	28	100	(613)
	ensemble	27	38	35	100	(1669)
de 1600 à 2249	catholique	17	44	40	100	(992)
	autre religion	22	47	32	100	(73)
	sans religion	43	39	18	100	(522)
	ensemble	26	49	25	100	(1374)

Source : Claude Dargent, Enquête électorale française (ENEF), vague 7, juillet 2024

Cette conclusion vaut également pour les deux autres tranches de revenus. La différence est que ce ne sont pas les religions minoritaires qui s'opposent le plus aux catholiques mais les sans religion. Cela s'explique aisément : dans ces groupes moins défavorisés, les musulmans sont moins nombreux dans cette catégorie des « autres religions », alors que les protestants le sont davantage.

3 - Patrimoine, religion et électorats

Puisque la prise en compte du revenu laisse largement subsister l'effet électoral de la religion, qu'en est-il alors du patrimoine ? On va le voir, cette variable apparait plus efficace que le revenu pour prédire le vote dans ses différentes modalités.

Ainsi plus le nombre d'éléments de patrimoine est élevé, et donc plus le niveau du patrimoine global est important selon l'hypothèse classique[14], plus le vote pour le centre et la droite est fréquent. On observe un rapport de presque 1 à 3 entre les votants qui n'ont aucun élément de patrimoine et dont seuls 18% votent pour les candidats se réclamant de cette orientation politique et les heureux électeurs détenteurs de cinq éléments de patrimoine qui choisissent majoritairement (51%) ce courant.

En contrepartie, plus le patrimoine est élevé, plus le choix de l'extrême droite, mais aussi de la gauche, est rare – dans un rapport de presque 1 à 2 pour ces deux options électorales pourtant antagonistes.

Tableau 4 - Vote selon le nombre d'éléments de patrimoine (en %)

Nbe d'éléments de patrimoine	Gauche	Centre et Droite	Ext. droite	Total
0	39	18	43	100 (448)
1	38	22	40	100 (1540)
2	33	30	36	100 (2859)
3	29	37	34	100 (2429)
4	27	44	29	100 (1156)
5 et +	22	51	27	100 (852)
ensemble	32	34	35	100 (9284)

Source : Claude Dargent, Enquête électorale française (ENEF), vague 7, juillet 2024

On retrouve donc bien ici la conclusion selon laquelle c'est moins le revenu que le patrimoine qui est corrélé aux choix électoraux. Pour autant, il serait erroné d'en conclure que cette variable permet de se passer de la religion dans l'analyse du vote. En effet, à chaque niveau de patrimoine, la religion continue de faire sentir ses effets sur les choix électoraux.

Les catholiques sont systématiquement les moins nombreux à voter à gauche, quel que soit leur niveau de patrimoine, et les plus enclins à opter pour la droite et l'extrême droite. Mais l'enrichissement défavorise les soutiens de Marine Le Pen au profit du camp présidentiel et de LR. Son effet sur ce groupe religieux est substantiel puisque, si 21% des catholiques n'ayant aucun élément de patrimoine votent pour le socle commun, c'est le cas de 55% de ceux qui en détiennent cinq – soit un rapport de 1 à 2,5.

[14] Depuis J. Capdevielle et E. Dupoirier, le nombre d'éléments de patrimoine sert d'indicateur pour apprécier son niveau, ce qui permet de contourner l'obstacle de sa difficile autoévaluation.

Les autres religions, initialement très à gauche, sont de plus en plus à droite et au centre au fur et à mesure que le nombre d'éléments de patrimoine s'élève. Ainsi, la part des musulmans diminue en parallèle dans ce groupe religieux avec son enrichissement. En revanche, l'effet du patrimoine sur le vote d'extrême droite est limité, protestants et musulmans partageant une commune réticence, bien qu'inégale, par rapport à cette option politique.

Chez les sans religion enfin, il faut au moins trois éléments de patrimoine pour que l'enrichissement fasse reculer le vote de gauche. En revanche, tout élément de patrimoine supplémentaire fait baisser le choix de l'extrême droite chez ces électeurs ne déclarant aucune appartenance religieuse – de 39% chez les plus pauvres à 20% chez les plus riches, soit une division de ce vote par deux.

Tableau 5 - Vote selon le nombre d'éléments de patrimoine et la religion (en %)

Patr	Religion	gauche	centre droite	ext droite	total	Patr	Religion	gauche	centre droite	ext droite	total
0	cath.	22	21	57	(178)	3	cath.	19	41	41	(1293)
	autre rel	73	9	17	(64)		autre rel	45	32	23	(154)
	sans rel.	43	19	39	(207)		sans rel.	41	32	27	(982)
	ensemble	39	18	43	(449)		ensemble	29	37	34	(2429)
1	cath.	23	28	48	(656)	4	cath.	17	49	34	(623)
	autre rel	66	13	21	(160)		autre rel	43	34	24	(68)
	sans rel.	45	19	36	(724)		sans rel.	38	39	24	(466)
	ensemble	38	22	40	(1540)		ensemble	27	44	29	(1157)
2	cath.	20	37	43	(1411)	5 et +	cath.	14	55	31	(505)
	autre rel	49	25	26	(204)		autre rel	28	54	18	(61)
	sans rel.	46	24	31	(1245)		sans rel.	36	44	20	(286)
	ensemble	33	30	36	(2860)		ensemble	22	51	27	(852)

Source : Claude Dargent, Enquête électorale française (ENEF), vague 7, juillet 2024

Conclusion

Quelles sont les conséquences de ces combinaisons de variables sur les chances du Rassemblement national et de La France insoumise aux élections municipales de mars prochain ? Le RN jouit donc d'une dynamique électorale favorable dans les populations catholiques d'une part et pauvres d'autre part. Les scrutins passés ont montré que cette formation politique remporte ses succès électoraux dans les zones géographiques les plus déshéritées : des circonscriptions recouvrant des zones en reconversion industrielle marquées par le chômage et/ou des circonscriptions rurales pauvres. En revanche, la progression de cette formation dans l'électorat catholique telle qu'on la constate aux élections législatives ne devrait l'aider qu'à la marge dans la conquête de nouvelles municipalités. La déchristianisation de la classe ouvrière depuis le XIX^{e} siècle fait que les communes socio-économiquement les plus susceptibles de choisir le RN, c'est-à-dire avec une composition sociale très populaire, sont plutôt moins catholiques que les autres : les progrès de ce parti chez ces chrétiens ne peuvent dont pas jouer beaucoup dans les villes dont la composition socioprofessionnelle lui permet d'escompter des gains.

LFI bénéficie a priori d'un meilleur alignement des planètes. Ses zones de force du point de vue du patrimoine et de la religion peuvent a priori coïncider puisqu'il s'agit des communes pauvres où la religion musulmane est répandue. Mais les votes de gauche des musulmans constatés en 2024 s'adressaient aux candidats du Nouveau Front populaire. Comment se ventileront-ils entre les soutiens de J-L Mélenchon et ceux de la gauche non LFIste là où ils seront opposés ? C'est l'une des inconnues du scrutin. Elle concerne par exemple au premier chef les nombreuses villes de Seine-Saint-Denis où se prépare un affrontement entre maires socialistes sortants et une alliance LFI-parti communiste. Des configurations comparables existent dans d'autres grandes agglomérations du territoire national, les écologistes ou au moins une fraction d'entre eux ayant parfois rejoint les partisans de Jean-Luc Mélenchon. Relevons en tout cas à ce stade qu'aux élections européennes, les musulmans ont largement privilégié LFI[15]. Voici qui est a priori de bon augure pour les espérances municipales de cette formation politique dans ces communes dont l'électorat est largement issu de l'immigration maghrébine.



> Le **RN** jouit donc d'une dynamique électorale favorable dans les populations **catholiques** d'une part et **pauvres** d'autre part. [… Sa **progression**] dans l'électorat catholique telle qu'on la constate aux élections législatives ne devrait l'aider qu'**à la marge dans la conquête de nouvelles municipalités**.

Quels signes politiques les élections municipales vont-elles envoyer ? Dans la situation troublée que l'on constate actuellement sur le plan national et international, va-t-on ou non assister à un découplage partiel ? Là notamment où les électeurs considèrent que l'équipe municipale sortante a obtenu de bons résultats, vont-ils prendre le risque d'ajouter la confusion locale à la confusion nationale en écartant ceux dont on peut considérer qu'ils ont finalement plutôt bien travaillé ? Ou bien le sentiment d'insatisfaction à l'égard de la politique que mesurent toutes les enquêtes va-t-il l'emporter ? C'est la question à laquelle devront répondre les électeurs dans les semaines à venir.

Direction de publication : Anne Muxel
Édition : Florent Parmentier
Révision éditoriale et mise en forme : Marilyn Augé
Infographie : Flora Chanvril
Communication et contact presse : Katia Jouffre Lafargue

Pour citer la note :
DARGENT (Claude), « Le vote s'explique-t-il par la religion ou par les inégalités ? Des législatives de 2024 aux municipales de 2026 », *Note de recherche du CEVIPOF*, note n°1, février 2026, 9 p.
© CEVIPOF, 2026 Claude Dargent

[15] Claude Dargent, « Catholiques et musulmans face à l'élection européenne de 2024 », *Note de recherche, Élections européennes 2024*, vague 4 de l'enquête électorale, note 9, mai 2024, 8 p.
https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr.cevipof/files/Noteelectionseuropeennes_CD_cathosetmusulmans_mai2024_VF.pdf